LA

COLONISATION DU NORD-OUEST

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

CONFÉRENCE DE

L'HON. G.-A. NANTEL

LE 7 MAI 1895

DEVANT

LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION

DE MONTRÉAL.

Montreal

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS

20, RUE SAINT-VINCENT.

1895

LA
COLONISATION DU NORD-OUEST
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC.

CONFÉRENCE DE

L'HONORABLE G.-A. NANTEL

LE 7 MAI 1895

DEVANT

LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION
DE MONTRÉAL.

Montreal
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS
20, RUE SAINT-VINCENT.

1895

Qu'il plaise à Votre Honneur,

M. le Président,

Mesdames, Messieurs,

En venant, ce soir, vous parler de colonisation, je ne me dissimule pas que j'aborde un sujet très difficile à traiter. Non pas qu'il soit aride ou peu intéressant, mais, trop souvent peut-être, vous avez entendu des orateurs en quête de phrases sonnantes et d'effets patriotiques abuser de ce mot ; vous avez lu des écrits plus ou moins fantaisistes traitant ce sujet si complexe sans que l'auteur en eût fait la moindre étude. Si, aujourd'hui, beaucoup de personnes sérieuses ne manifestent pas l'intérêt que leur inspire cette importante question, ne peut-on pas imputer cette indifférence, en grande partie, à l'abus que l'on en a fait et que vous avez tous remarqué ?

De fait, la colonisation a joué de tout temps dans l'histoire des sociétés humaines, un rôle immense. C'est au génie colonisateur que l'on reconnaît la vitalité des peuples et c'est par la puissance d'expansion sur les territoires vacants ou conquis sur la barbarie, que l'on

calcule la solidité et la durée des empires. (appl.)

Depuis les Phéniciens, qui, dès le XVIIe siècle avant Jésus-Christ développèrent leur commerce sur toutes les côtes de la Méditerranée, jusqu'à nos jours, il n'est guère de peuples dont les efforts n'aient démontré l'importance qu'ils attachaient à la colonisation. Le temps dont je dispose ne me permet pas de m'étendre sur les modes de colonisation de l'antiquité ; mais peut-on effleurer le sujet sans rendre hommage aux merveilleuses qualités colonisatrices déployées par les Grecs et les Romains ?

Dans les temps modernes, Venise la jolie, la Reine des eaux, le Portugal, l'Espagne, la Hollande, se sont montrés, à des degrés divers et suivant les tendances d'esprit particulières à chacun de ces pays, de grandes puissances colonisatrices. Dès la fin du XVe siècle, en 1498, Vasco de Gama, le grand navigateur portugais, découvrait la route des Indes et déterminait une révolution qui devait déplacer l'axe économique du vieux monde et, pendant un siècle, mettre le Portugal au premier rang des nations. Peu d'années auparavant, Christophe Colomb avait immortalisé son nom par la découverte de l'Amérique et marqué le dé-

but de la colonisation espagnole dans le Nouveau Monde.

Mais deux nations nous intéressent surtout : la France et l'Angleterre, toutes deux grandes puissances colonisatrices, quoique leurs modes de colonisation soient bien différents. On ne peut songer à comparer l'empire colonial de la France avec celui de l'Angleterre. Celle-ci recuille les avantages, tandis que la France supporte les désavantages d'une géographie et d'une histoire toutes différentes. Ce qui a fait le succès de l'Angleterre sur tous ses concurrents coloniaux, c'est, avant tout, sa situation insulaire, qui la rend presque invulnérable. Depuis Guillaume le Conquérant, elle n'a jamais subi d'invasion ; jamais une armée ennemie, aux portes de sa capitale, ne l'a obligée à se racheter au prix d'une partie de ses possessions d'outre-mer ; jamais une complication dans la politique européenne n'est venue partager son attention et l'empêcher de consacrer tous ses efforts au développement de sa marine, de ses établissements et de son commerce. Elle a toujours acquis, et, à part la sécession des colonies américaines, jamais perdu. Au contraire, c'est surtout en Europe que la France a perdu ses colonies. Ses découvertes ont commencé plus tôt que celles

de l'Angleterre et son empire a été d'abord plus vaste que celui d'Albion ; mais elle en a été en partie dépouillée, toujours par suite de complications dans sa situation européenne. C'est toujours la même puissance, l'Angleterre, qui s'est trouvée au moment voulu pour recueillir ses dépouilles, comme elle a recueilli celles des autres nations ; en sorte que l'empire britannique est surtout composé des débris des autres empires. A la Hollande, l'Angleterre a enlevé une partie de la Guyane, le Cap, Ceylan ; à l'Espagne, la Jamaïque, la Trinité ; aux Portugais, plusieurs points sur la côte d'Afrique ou de l'Hindoustan ; à la France, une partie des Antilles, l'île de France, l'empire des Indes, l'Amérique du Nord.

De toutes les puissances modernes, on peut donc dire que, si elle n'est pas la plus adroite au point de vue de l'assimilation étrangère, l'Angleterre s'est, du moins, montrée la plus pratique dans l'acquisition de ses possessions coloniales. Un sénateur français, M. Lenoël, a résumé dans une phrase la différence des procédés colonisateurs de la France et de l'Angleterre : " La France," a-t-il dit," considère ses colonies comme partie intégrante de son territoire, tandis que l'Angleterre les considère presque comme des pays étrangers ; l'homme

d'Etat anglais s'attend à ce que la séparation ait lieu quelque jour ; l'homme d'Etat français s'efforce d'arriver à l'assimilation."

Mais ces considérations n'ont pas lieu de nous occuper, car, au Canada, la colonisation doit être envisagée à un tout autre point de vue. Dans notre pays, et surtout parmi nous, Canadiens-français, elle passionne, et à bon droit, tous les cœurs susceptibles de patriotisme. La nation s'y intéresse comme l'être humain à sa vitalité et à sa croissance ; c'est chez nous, c'est pour nous que nous colonisons. Le problème de l'assimilation, qui se dresse devant les autres nations, n'existe pas pour nous. Mais il y a d'autres difficultés à vaincre, et il faut, pour les résoudre, faire une étude consciencieuse de la question telle qu'elle se trouve posée chez nous. Voilà pourquoi certaines gens font erreur en la considérant comme un lieu commun auquel on peut avoir recours à propos de tout et de rien. Des économistes sérieux en ont fait le sujet de leurs veilles, et c'est seulement après avoir étudié les différents modes de colonisation de tous les pays, des peuples anciens comme des peuples modernes, qu'ils en sont arrivés à un système pratique. Encore ce système ne peut-il être adopté que dans ses lignes générales, car il faut tenir

compte d'une foule de circonstances qui varient, non seulement avec les pays, mais même avec les régions.

N'allez pas croire, au moins, que je veuille protester contre la poussée colonisatrice que l'on cherche à créer en bien des quartiers ; au contraire. Mais je voudrais attirer l'attention de toutes les personnes sérieusement désireuses d'activer le mouvement sur les dangers qu'il pourrait y avoir à ne pas agir en parfaite connaissance de cause. Il n'est pas toujours bon, en dépit du proverbe, de céder à la première impulsion. L'histoire de la colonisation française ne nous en donne-t-elle pas une preuve irrécusable ? " Nation toujours frivole " et changeante," dit Leroy-Beaulieu, "comme " la France dément peu ses antécédents his- " toriques et comme il semble que l'expérience " lui ait médiocrement profité ! Aussi prompte " à se lancer sans préparation dans des entre- " prises, qu'à s'en retirer au moment précis où " le succès est dans sa main. Elle fait tous " les pénibles et lents sacrifices du début, puis " elle se retire, laissant à d'autres la récolte " presque mûre. Avec quelle insouciance elle " abandonna jadis et le Canada, et la Louisiane, " et Saint-Domingue! Que sont devenus, en " d'autres mains, *ces arpents de neige* qui bor-

" daient les grands lacs et ces plaines maré-
" cageuses qui s'étendaient sur les rives du
" Mississipi! L'opinion publique d'alors était
" indifférente à ces pertes de territoires, réputés
" ingrats et presque inhabitables. Le cœur en
" saigne aujourd'hui à tout patriote français."
(Mouvement).

Il est juste d'ajouter que si, pendant trop longtemps, la France s'est montrée insouciante au point de vue colonial, elle a bien compris, depuis quelques années, que l'acquisition ou la création de colonies s'impose aujourd'hui à tous les grands peuples industrieux et commerçants. Autrefois, ils pouvaient placer leurs produits chez d'autres peuples civilisés, mais neufs, et n'ayant pas encore de grandes manufactures, comme étaient encore au début de ce siècle les colons européens des deux Amériques et, un peu plus tard, ceux de l'Australie. Aujourd'hui, tous ces peuples fabriquent eux-mêmes et protègent leurs industries par des tarifs exorbitants. Voilà, dans les nouveaux mondes comme dans l'ancien, des débouchés qui se ferment : il faut en ouvrir d'autres. C'est ce qui explique l'activité que déploient les grandes nations européennes pour s'assurer les marchés de l'Afrique. (Appl.)

Pour nous qui travaillons à la colonisation

de notre immense Nord-Ouest provincial, nous n'avons pas, pour le présent, à nous préoccuper de ces questions économiques. Ce que nous voulons, c'est d'activer, par tous les moyens possibles, la formation, ou mieux l'agrandissement de notre "colonie de peuplement." But patriotique, en même temps qu'humanitaire, et qui excite au plus haut point l'intérêt de toutes les classes de notre population. Je n'en veux pour preuve que l'assemblée nombreuse et distinguée qui a répondu, ce soir, à l'invitation de notre Société de Colonisation. Le chef de l'Etat, des membres du clergé et de toutes les professions libérales, des commerçants, des industriels : tout le monde a voulu marquer l'intérêt qu'il porte à cette grande œuvre de la colonisation. (Applaudissements.)

Colonisation ! Mot trop souvent incompris, qui implique tout à la fois une idée de dévouement pour le présent et, pour l'avenir, de prospérité nationale !

Il ne faut pas confondre l'émigration, la prise de possession d'un sol nouveau, d'une contrée vierge, avec la colonisation. Celle-ci est quelque chose de plus grand et renferme un élément différent. L'émigration, dit un auteur, est un fait d'instinct, qui appartient à

tous les âges des sociétés ; la colonisation est un fait réfléchi, soumis à des règles, qui ne peut provenir que des sociétés très avancées. Les sauvages ou les barbares émigrent quelquefois, souvent même ; les peuples civilisés seuls colonisent. La colonisation est une des fonctions les plus élevées des sociétés parvenues à un état avancé de civilisation ; c'est, dans l'ordre social, ce qu'est, dans l'ordre de la famille, je ne dis pas la génération seulement, mais l'éducation. Une société colonise, quand, parvenue elle-même à un haut dégré de maturité et de force, elle procrée, elle protège, elle place dans de bonnes conditions de développement, et elle mène à la virilité une société nouvelle sortie de ses entrailles. La colonisation est un des phénomènes les plus complexes et les plus délicats de la physiologie sociale.

Voilà donc une œuvre bien digne de l'encouragement de tout le monde. Certes, n'est pas colon qui veut ; mais n'importe qui, avec un peu de bonne volonté, peut contribuer à l'œuvre commune. Il faut des dispositions spéciales ; il faut, je dirai, une vocation pour s'enfoncer dans la forêt et fournir sa quote-part à l'ouverture d'une région nouvelle. Ce sont nos agriculteurs canadiens-français qui pos-

sèdent toutes les qualités requises, et ce sont eux surtout que visent les efforts de nos sociétés de colonisation. Je ne prétends pas que la colonisation doive être opérée par eux seuls, à l'exclusion des autres races ; le pays est à tout le monde, à toutes les nationalités qui veulent s'y établir et y faire des défrichements. Mais notre devoir à nous est de frayer la voie, de donner pour exemple à nos colons le courage de leurs pères, qui n'ont pas craint de s'attaquer à la forêt à une époque où ils avaient bien moins à attendre qu'aujourd'hui du gouvernement et du public. Souvenons-nous du *motto* de Cartier, tant de fois évoqué par notre épiscopat, tant de fois répété avec enthousiasme par Mgr Labelle, l'apôtre regretté de la colonisation de notre Nord : " Emparons-nous du sol " ! Oui, emparons-nous du sol, de ce Nord-Ouest Provincial dont le développement et la colonisation feront un jour la gloire de notre race et qui constituera la source de notre influence et le gage de notre salut. (appl.)

Le gouvernement provincial s'est toujours occupé de colonisation. Il en a fait un article de son programme ; il y a apporté une attention toute particulière, et, tous les ans, dans son budget, il y a approprié un certain montant. Mais il ne peut pas tout faire, et l'ini-

tiative privée doit suppléer à ce qu'il est contraint de laisser de côté. Voilà pourquoi on a vu se former, dans différentes parties de la Province, des sociétés de colonisation, dont le but est de travailler à cette œuvre et de la propager par tous les moyens possibles. Ces sociétés sont dignes de l'encouragement de tout le monde, car elles travaillent à l'agrandissement de notre force et de notre influence. Elles cherchent à retenir chez nous ceux qui auraient des velléités d'expatriation, et à ramener au pays ceux qui l'ont quitté : œuvre grandiose et magnifique, s'il en fut jamais !

Plus d'un million de nos compatriotes ont émigré aux Etats-Unis. Que d'influence, que de force perdue pour notre race ! Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que, s'ils ne reviennent pas au pays, cette force et cette influence seront irrémédiablement perdues, car dans un laps de temps plus ou moins long, tous ces Canadiens-français seront fusionnés dans la grande unité américaine et amenés, malgré eux, sans secousse, à abandonner leur langue, leurs vieilles traditions, et peut-être la religion de leurs pères. On ne s'est pas assez pressé de trouver les moyens d'enrayer cette désastreuse émigration ; mais il est temps de s'en occuper plus que jamais, si nous ne voulons pas contribuer nous-mêmes

à notre décadence et à notre perte. Notre devoir le plus élémentaire comme le plus strict est de réunir tous nos efforts pour ne pas laisser partir un seul de nos compatriotes, pour donner à ceux qui se sont déjà éloignés toutes les facilités possibles de réintégrer le sol natal. Comment faut-il s'y prendre pour en arriver à ce but ?

Bien des personnes se figurent qu'après avoir choisi pour une colonie un bon emplacement, il n'y a plus qu'à amener les colons et les laisser se débrouiller comme ils l'entendront. C'est dans cette seule théorie qu'il faut chercher l'explication des effroyables désastres qui ont suivi les tentatives de colonisation faites en Virginie dans les dernières années du règne d'Elisabeth, à la Guyane sous Choiseul, et sous la Restauration, en Australie, au Mexique, au Guatemala, au Chili, au Pérou et dans les différents Etats de l'Amérique du Sud. On s'était contenté de distribuer avec largesse des terres aux familles d'immigrants, sans avoir pris le soin de faire des routes et de préparer le pays à la réception d'une société nombreuse. La terre était à l'état de nature, sans défrichements, sans terrassements et sans routes ; du jour au lendemain, tout était à improviser. D'une pareille

imprévoyance, il ne pouvait résulter que d'horribles souffrances et, en définitive, la mort de l'immense majorité des immigrants.

La première condition de réussite, dans la colonisation, est, à mon humble avis, la viabilité, c'est-à-dire la construction des routes. La viabilité est indispensable dès l'origine et ne peut être retardée ; sans elle, les débuts de la colonisation sont singulièrement pénibles et lents ; la culture ne peut s'étendre, faute de moyens de transports et de relations faciles ; le peuplement se trouve arrêté. Attendre, pour faire des chemins, qu'il y ait une population et des villages, c'est commettre une erreur capitale : ce sont précisément les chemins qui doivent attirer la population et donner naissance aux villages. Les Etats-Unis de l'Ouest l'ont bien compris : ils ne s'occupent nullement de construire des villes ou des villages, ils se contentent de faire un réseau de chemins qui aboutissent aux voies navigables, et ils laissent les populations s'agglomérer où il leur plaît sur ces routes et le long de ces chemins de communication. Les centres se créent ainsi spontanément par un mouvement tout naturel, selon les avantages de position des différentes localités.

La seconde condition est la délimitation précise et bien déterminée des terres à coloniser

jointe à un bon régime d'appropriation ou de tenure de ces mêmes terres. Les Etats européens n'ont pas paru, jusqu'ici, attacher à ce point l'importance que nous lui croyons ; aussi en est-il résulté des contestations et des querelles sans fin entre les occupants. La perfection de l'arpentage est une condition indispensable au succès de la colonisation. La propriété se trouve ainsi nettement circonscrite et acquiert une grande sécurité ; les procès sont évités ; les cultivateurs étrangers se sentent puissamment attirés vers ces contrées où la propriété naît entourée de tant de garanties. C'est le temps de dire combien le colon souffre de ces tracasseries mesquines, de ces entraves diverses que des concessionnaires du domaine public ou des officiels, plus soucieux de leur crédit particulier que de l'avancement du pays, se plaisent à multiplier sous ses pas.

La troisième condition essentielle est la fondation des églises. Les Canadiens-Français, toujours fidèles à la foi de leurs ancêtres, ne se résoudraient point à habiter une contrée où ils seraient privés des secours de la religion. Habitués, d'ailleurs, à trouver chez leurs pasteurs, non seulement l'inestimable et surhumain dévouement du Ministre de Jésus-Christ, mais aussi des conseils éclairés, sages et désinté-

ressés pour leurs affaires temporelles, ils n'oublieront jamais que, si le Canada français est resté ce qu'il est aujourd'hui, c'est grâce aux sacrifices de ses missionnaires, de ses prêtres et de ses Evêques. Leur estime pour leur Curé est donc doublée de reconnaissance et de respectueuse affection, sentiments que justifie amplement la mission, souvent trop aride, de ces hommes courageux, véritables pionniers de la colonisation, à qui revient la très grande partie du mérite de l'œuvre. (Applaudissements.)

Il est intéressant de mettre en regard—sans chercher à les comparer—l'influence qu'exerce le clergé sur la colonisation et celle qu'exerçaient autrefois les oracles des Grecs sur l'expansion coloniale de ces derniers. Nous sommes assez exactement renseignés sur la manière dont on s'y prenait pour fonder une colonie grecque du VIIIe au VIe siècle avant notre ère. La première chose était de s'assurer le concours des dieux. Cicéron affirme qu'aucune colonie grecque n'a été installée en Eolie, en Ionie, en Sicile, en Italie, sans qu'on ait pris l'avis de l'oracle de Delphes, de celui de Dodone ou d'Ammon. Il faut remarquer qu'en s'adressant à un oracle, non-seulement on recevait des conseils émanés d'une autorité supérieure

à l'humanité, mais on s'adressait aussi à des gens très bien informés. Ces oracles, celui de Delphes surtout, furent les institutions centrales et dirigeantes du monde hellénique dans la période de colonisation. Perpétuellement il y affluait des pélerins et des gens d'affaires venus de tous les coins de la Méditerranée. Les prêtres, qui eux-mêmes n'étaient pas étrangers aux affaires, se trouvaient donc fort bien renseignés sur les chances de succès des émigrants et les avantages de tel ou tel choix. L'histoire nous dit combien ils blâmèrent les colons de Chalcédoine d'avoir préféré s'établir sur la rive asiatique du Bosphore, au lieu de s'emparer du magnifique emplacement où plus tard s'éleva Byzance.

La quatrième condition indispensable pour assurer le succès de la colonisation, c'est l'établissement des écoles. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point, dont l'importance est capitale. De l'éducation des jeunes générations dépend notre avenir national, et l'Etat ne peut, sous aucun prétexte, laisser négliger la première éducation de l'enfant. Bien peu de pères de famille, du reste, consentiraient à demeurer dans une contrée où ils ne pourraient procurer à leurs enfants une instruction élémentaire.

Telles sont, à mon avis, les quatre conditions essentielles de notre colonisation. Sans elles, il est inutile de songer à pousser des colons dans la forêt. La tâche, il ne faut pas se le dissimuler, est rude et difficile. Pour la remplir, l'Eglise et l'Etat doivent se donner la main. A l'Etat, on demande les chemins, la délimitation des terrains et les écoles ; à l'Eglise, des chapelles, en attendant des édifices appropriés à la future population. De tous, on attend le bon vouloir et la générosité pour soutenir les premiers établissements.

Que ne pourrait-on accomplir, si l'on voulait se donner la peine d'organiser une souscription nationale annuelle ! Vous savez ce qu'a rapporté le denier d'O'Connell, les merveilles qu'opèrent, de nos jours, le denier de Saint-Pierre, l'Œuvre de la Sainte-Enfance, l'Œuvre de la Propagation de la Foi. La souscription est minime, presque insignifiante, mais à la portée de tout le monde. On donne peu, mais tout le monde donne, et les prodiges accomplis sont innombrables. (Applaudissements.)

Il n'est pas d'œuvre, dans le pays, qui exciterait une sympathie plus générale que celle de la colonisation, et je ne vois pas vraiment

pourquoi l'on a pas encore organisé le Denier de la Colonisation.

Personne ne mérite l'encouragement de ses compatriotes à un plus haut point que le pauvre colon qui s'enfonce dans la forêt. Demandez à un homme intelligent de faire de la bonne agriculture ; il finira toujours par se laisser convaincre, parce qu'il s'attend à voir ses efforts couronnés de succès sans tarder, parce qu'il espère un rapport immédiat. Mais ce n'est pas là le cas du colon. On lui demande de s'isoler dans les bois, de se résoudre à endurer toutes sortes de souffrances ; la société a besoin de lui pour étendre son domaine, pour donner un libre essor à son développement. C'est lui qui fonde les paroisses, puis les diocèses, et au prix de quels incroyables sacrifices ! N'est-il pas juste de lui adoucir ses misères autant que possible, de chercher à lui faire ressentir la sympathie dont l'entourent, souvent sans qu'il s'en doute, tous ses compatriotes, d'alléger les fardeaux qui l'accablent et qu'il supporte avec un courage que l'on peut qualifier d'héroïque ? Certes, ce ne serait que justice, je dirai même justice tardive.

Il n'est guère besoin de vous dire les ressources et les beautés de cet immense Nord-Ouest Provincial, dont les destinées sont entre

nos mains et dont la colonisation plus ou moins bien conduite influera à son tour par la suite sur nos propres destinées. Vous avez, sans doute, en grande partie, visité le pays, et savez à quoi vous en tenir. Aussi bien est-il difficile de donner une idée juste de ce magnifique territoire à quiconque ne l'a point vu.

Je ne crains pas d'affirmer que l'avenir est, pour le moins, aussi brillant, aussi rempli de solides espérances dans nos cantons du Nord que dans n'importe quelle autre partie du Canada. Des mines de fer, des mines d'amiante, des gisements de phosphates d'une étonnante pureté, le mica, la plombagine s'y rencontrent à chaque pas. Le bois des forêts alimente depuis des années nos marchés et ceux de l'Europe des meilleures essences, et ce qu'il en reste peut suffire encore bien longtemps aux besoins de la menuiserie et de l'ébénisterie. Des pouvoirs d'eau très puissants, semés un peu partout avec une merveilleuse profusion, n'attendent que l'intervention de l'homme pour activer d'immenses manufactures. Le chemin de fer " Montréal et Occidental " traverse le comté de Terrebonne dans toute sa longueur, et a son terminus provisoire dans le comté d'Ottawa, à Labelle, naguère La Chute aux Iroquois, d'où avant longtemps il sera

prolongé dans l'extrême Nord. Il assure un débouché facile et économique aux produits des manufactures, aux produits agricoles et aux produits forestiers.

Les beautés du pays ont déjà attiré un nombre considérable de touristes étrangers ; son pittoresque ne le cède en rien à la Suisse, si renommée dans le monde entier. Dans la saison d'hiver, il lui est même probablement bien supérieur.

Ces avantages font du Nord un *back country* d'une valeur incalculable pour Montréal. Montréal a tout intérêt à en favoriser le développement par tous les moyens possibles. Le commerce du Nord, sa prospérité agricole, son avenir industriel profiteront avant tout à Montréal qui en est le seul débouché. Ce n'est donc pas comme à des étrangers que nous nous adressons à vous, citoyens de la grande métropole canadienne : vous êtes directement intéressés au succès de notre œuvre. La prospérité du Nord augmentera la vôtre, comme votre ville profitera du contingent étranger qu'attireront tous les ans dans nos belles montagnes l'inépuisable richesse de leurs mines, leurs avantages pour la pêche, et le pittoresque des scènes de la nature.

Réveillons-nous donc, nous tous, Canadiens-

français, et secouons cette apathie qui nous paralyse. Elle est plus apparente que réelle : un mouvement adroitement provoqué et vigoureusement poussé entraînerait la presque totalité de notre pays, et tous donneront leur concours et fourniront leur part.

Puisque notre race est celle que la Providence a choisie pour défricher et pour peupler cet immense territoire, étudions avec ardeur les meilleurs moyens à prendre pour établir un bon système de colonisation, lançons-nous courageusement dans la voie du progrès, et ne nous laissons pas arrêter par des difficultés qui, après tout, sont aisément surmontables. Assurément nous ne sommes pas destinés à voir l'achèvement de cette entreprise si considérable ; mais nous pouvons toujours marcher de l'avant, faire une brèche que nos descendants n'auront qu'à agrandir, et leur montrer à remplir consciencieusement un programme dont nous savons que nous ne serons pas appelés à recueillir nous-mêmes tous les fruits.

Les fruits de cette semence si péniblement jetée en terre, nous n'allons pas tous les cueillir nous-mêmes !

Je viens de prononcer là le mot fatal, d'énoncer la grande objection à l'œuvre colonisatrice, objection qui est un arrêt de mort aux yeux de

plus d'un homme sérieux : la colonisation est une chose de l'avenir, dont les résultats ne se voient pas de suite. " Nous avons d'autres entreprises à poursuivre, dit-on, plus pressantes, d'un rapport plus immédiat, d'autres nécessités publiques que le temps présent nous impose. "

Quelle légèreté ! Quelle imprévoyance !

Je reconnais bien ici le langage égoïste de l'individu soucieux de vivre pour lui-même et oubliant tout à fait ses devoirs de citoyen canadien dès qu'il s'agit de travailler à la grandeur des générations futures. Mais est-ce bien le langage d'un peuple décidé à revendiquer sa place au soleil et à consolider les bases de son existence nationale ? (Appl.)

La colonisation est l'œuvre de la nation ; bénie par l'Eglise dont elle étend le domaine, dont elle agrandit le champ de zèle, d'abnégation et de sacrifices journaliers aux ouvriers du Seigneur ; aidée par l'Etat qui l'entoure d'une sollicitude paternelle, elle doit vivre dans la pensée de tous ; elle doit régner dans le cœur des véritables amis du pays ; elle doit faire la préoccupation constante de ceux qui entrevoient pour notre race de longs et brillants horizons, et qui caressent l'espoir de solides destinées pour un peuple doué

d'autant de vigueur morale et physique, d'autant de sève et de vitalité que le peuple canadien-français quand on ne le détourne pas de sa principale voie qui est l'agriculture et la vie des champs.

La colonisation, c'est surtout l'avenir ; pour le présent on est trop porté à n'y trouver généralement que de chétifs résultats obtenus au prix d'énormes sacrifices. " Des esprits étroitement renfermés dans le temps présent, a-dit quelqu'un, semblent n'apprécier les avantages des entreprises nationales que d'après l'habituelle mesure des spéculateurs de bourse qui n'entrevoient que les résultats de la liquidation de la fin du mois. C'est avec plus de prévoyance et de patience qu'ont agi ces grandes nations colonisatrices."

Lorsque l'Angleterre, en Asie, arrachait à la France, ce qui est maintenant son empire des Indes, et, en Amérique, les *quelques arpents de neige* qui sont devenus le Dominion du Canada, elle déplaçait à son avantage l'équilibre du monde politique et elle assurait l'avenir colonial qu'elle possède aujourd'hui.

Comparant les petites choses aux grandes, pourquoi n'entreverrions-nous pas dans la colonisation, raisonnée, méthodique, puissamment aidée par toutes les forces vives de la

nation, l'avenir de notre race en Amérique ? (Applaudissements.)

Il y a 6,000 milles de terres à occuper, à peupler, à civiliser, tout en arrière de Montréal, le meilleur marché du Dominion. Il y a là place pour 500,000 habitants, qui, établis à l'aise dans de riantes vallées, sur la pente de verdoyantes montagnes, entre des lacs d'une beauté merveilleuse, se livreraient principalement aux travaux de l'agriculture et conserveraient vivaces et intactes les qualités de notre race, loin du contact et de la corruption des grandes villes.

C'est à Montréal, le cœur de la Province, que revient la tâche, le devoir sacré de combler cet immense vide et de peupler de vigoureux montagnards ce pays dont le curé Labelle disait, dans ses élans prophétiques, " qu'il serait un jour le boulevard de nos libertés nationales." (Appl. prolongés.)

Cette œuvre est pure et noble dans son but ; elle est courageuse dans son action ; décisive dans ses résultats. C'est encore une fois l'œuvre de la nation toute entière, et pourtant on la laisse entre des mains héroïques sans doute, mais faibles et débiles, les mains du défricheur canadien le plus courageux des hommes, mais aussi, souvent, trop souvent, le plus pauvre, le

plus délaissé et le plus misérable des habitants de la Province.

Le colon poursuit cette œuvre, sans bruit, sans réclame ; il ne se demande guère si l'on pense à lui, là-bas, dans les villes que son travail enrichira davantage. Il compte peu sur les gouvernements : il n'a pas droit de voter aux élections. Il est là comme perdu dans la forêt, occupé aux labeurs que le riche n'oserait entreprendre, que l'homme des villes, dans presque tous les cas, ne saurait poursuivre ; il est le pionnier qui ouvre la voie. L'homme de quelques ressources pécuniaires viendra peut-être un jour recueillir à vil prix le fruit de son travail et moissonner ce que ses sueurs auront arrosé, ce que les larmes de sa femme et de ses enfants auront fécondé ! Il pense à tout cela quand il est seul, le soir, sa rude journée faite. Il n'oublie même pas qu'il ne lui sera pas toujours donné, comme au semeur exilé du peuple de Dieu, de moissonner dans l'allégresse ce qu'il aura semé dans les pleurs.

Qu'importe ! il reste ferme au poste, il persiste malgré tous les revers, jusqu'à ce que le sentier qu'il a frayé s'élargisse, devienne grande route, chemin public, par où d'autres hommes courageux viendront se grouper autour du vaillant pionnier. Et le moulin, et le magasin

surgissent, la chapelle s'élève, bientôt suivie de l'école. Ce jour doit marquer dans l'histoire de notre développement national et la patrie peut compter dans l'exaltation d'un grand bonheur une jeune et vigoureuse recrue qui lui sera d'un précieux secours dans la poursuite de ses destinées.—Appl.

Voilà l'œuvre du colon ! Et qui nous dit qu'autour de cette paroisse nouvelle ne surgiront pas, dans la suite des années, d'autres paroisses qui, se succédant les unes aux autres, se prêtant main forte mutuellement, donneront naissance au Vicariat apostolique, puis à l'Evêché, cette institution divine comportant à la fois pour nous, Franco-canadiens, grandeur politique et puissance religieuse, contre laquelle ne prévaudront jamais certains pouvoirs humains, bruyamment activés, fastueusement soutenus, qui sont allés se briser contre les murs de la hiérarchie catholique une fois celle-ci constituée dans tout le perfectionnement de son organisme.—Appl.

Et l'histoire de cette paroisse, mère féconde de diocèse, fondée par le pauvre, le délaissé, quelque fois le déclassé de nos villes, c'est l'histoire de notre pays. C'est l'histoire des cantons de l'Est et du siége de Sherbrooke ; c'est l'histoire du *Royaume* de Saguenay et

du siège de Chicoutimi ; l'histoire de Rimouski fondant et organisant sur des bases solides la Gaspésie et la Métapédiac ; c'est l'histoire du Vicariat de Pontiac qui avance si rapidement et donnera naissance, avant longtemps, à d'autres créations apostoliques, à Ontario comme à Québec, avec un mouvement de colonisation aussi bien conçu que celui qui se poursuit le long de la voie du Pacifique et sur les bords du Témiscamingue.

Et qui n'entrevoit pas déjà l'aurore de ce jour glorieux pour l'Eglise et pour l'Etat, où la colonisation achevant son œuvre permettra l'institution de sièges épiscopaux sur une seconde ligne, que j'appellerai une seconde ligne de défense nationale, s'étendant au nord du St-Laurent et de l'Ottawa, jalonnant tout l'immense territoire depuis Berthier jusqu'à Témiscamingue ? (Appl.)

Joliette, Terrebonne, Labelle, Gatineau-Nord, Baie des Pères, voilà des centress stratégiques d'opération où la création d'Eglises nouvelles ne peut manquer d'être appelée, dans un avenir plus ou moins lointain, à contribuer de la façon la plus efficace à l'œuvre de l'agrandissement religieux et national.

Le vicaire apostolique jette les premières bases du diocèse, il en crée les grandes lignes,

en fonde les premières institutions. L'évêque vient ensuite qui complète l'œuvre et la livre dans toute sa splendeur aux regards bienveillants et émerveillés de la patrie.

Rien d'irrésistible dans son mouvement d'ensemble et de parfait dans les détails, comme l'action civilisatrice de l'épiscopat! (Applaudissements prolongés.)

On a dit avec raison que la France avait été faite par les évêques comme la ruche par les abeilles. On en dira autant, l'histoire en mains, de notre noble et généreuse province.

Nous sommes mieux organisés socialement que n'importe quel autre groupe de la population canadienne. On aura tort, dans les sphères hostiles, de ne pas tenir compte de ce fait, si nous, Canadiens-français et catholiques, nous ne craignons pas de nous affirmer et de tirer de notre organisme social tout le parti qui devrait nous en revenir.

Ceux qui ont étudié l'histoire du Canada savent bien d'où est venu le salut de cette province au point de vue catholique et français ; ils savent bien aussi que la religion catholique, nous le disons hautement, est une école de respect à l'autorité. Si nous sommes bien déterminés à rester fidèles aux vieilles traditions et à la foi catholique, nous le sommes également

à rester loyaux au drapeau qui nous protège depuis de si longues années. (Appl.)

Messieurs de la Société, qui faites si bien l'œuvre de la patrie et de l'Eglise, merci, au nom de tous ceux qui s'intéressent à vos travaux ; Mesdames, merci de votre attention. Vous mettez à côté de tant de vertus l'amour vivifiant de la patrie, vous l'inculquez dans le cœur de vos enfants. Songez quelquefois à ceux qui souffrent là-bas dans le fond des bois et vous préparent péniblement les grandes terres qui seront pour vos enfants, peut-être, mais certainement pour quelqu'un des enfants du sol. Mettez au service de cette noble cause un peu de votre charité, qui sait si bien se multiplier pour les grandes œuvres, et de cette force courageuse qui sait se prodiguer pour pousser les âmes dans les généreux dévouements. Ne craignez pas de diriger vos fils vers les grandes forêts. Ils resteront de bons enfants et formeront de fiers citoyens, dont vous n'aurez jamais à rougir, comme il arrive malheureusement trop souvent au sein de la civilisation énervante des villes.

Organisons tous ensemble un grand mouvement. Ne croyez pas les détracteurs de ce beau pays, où se rencontrent des accidents, là comme ailleurs. Mais du travail, du calcul et

de l'aide dans les commencements assureront toujours le succès.

" Un homme, — dit Pierre Clément, le " compilateur des lettres et instructions et mé- " moires de Colbert,—le plus grand de son " siècle (on a nommé Vauban) étudiait à cette " époque même, 1699, la situation des colonies. " Il proposait d'envoyer six bataillons com- " plets, tous les cinq ans, pendant trente an- " nées, en donnant aux hommes qui se seraient " fixés dans le pays les plus grandes facilités " pour leur installation. Il calculait qu'en deux " siècles le Canada, qui, à raison de son climat, " de ses cultures, de ses belles forêts, de son " grand fleuve, réunissait tous les éléments de " succès, serait aussi peuplé que la France."

La France ne s'est pas rendue à cet avis : elle a délaissé le Canada-français, la Nouvelle-France : sujet d'éternels regrets pour ses hommes bien-pensants, sujet de réflexions inquiétantes pour nous, si nous n'allions pas livrer à nos colons ce vaste territoire du Nord-Ouest de la Province.

Envoyons donc là-bas, pas loin, chaque année, des bataillons de courageux colons, mais procurons-leur avec un soin jaloux les plus grandes facilités d'accès, d'installation et de séjour. Dans un quart de siècle nous aurons établi

pour le moins deux cent mille de nos compatriotes, et l'influence catholique et française de notre Province sera sauvée à jamais. (Applaudissements prolongés.)

L'honorable conférencier reprend son siège au milieu des applaudissements prolongés de l'assemblée et reçoit les plus chaudes félicitations de ses amis et de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Chapleau.

APPENDICE.

(*Extrait de la Brochure "Le Nord-Ouest provincial*)

N. B. L'étude ci-dessus serait incomplète si elle ne fournissait au public des détails plus précis sur l'étendue et la valeur du Territoire du Nord-Ouest de la Province.

Comme je me propose, avant tout, de faire une œuvre utile au pays en mettant à la portée de tous des notions exactes sur cette contrée, j'ai puisé, autant que possible, aux sources officielles et consulté les autorités les plus impartiales et les plus éclairées sur la matière.

G. A. N.

SITUATION TOPOGRAPHIQUE.

La vallée de l'Ottawa s'étend toute en arrière de Montréal et de plusieurs autres districts des plus riches et des plus populeux de la province. Énumérons ceux de Joliette, de Terrebonne et d'Ottawa, où se trouve Hull avec sa population de 15,000 âmes ; énumérons l'Ile de Montréal et l'Ile Jésus ; les districts de Beauharnois et partie de ceux de St-Hyacinthe, d'Iberville et de Richelieu. Grâce aux différents chemins de fer construits sur la rive sud du St-Laurent, on peut dire que les cantons du Nord touchent à ces divers districts qui regorgent de population et doivent nécessairement établir quelque part le surplus de leurs habitants. Or en 1891 toute cette région de Montréal et de l'Ottawa comptait 659,528 âmes réparties comme suit :

TABLEAU DE LA POPULATION DE MONTRÉAL ET DES COMTÉS DIRECTEMENT INTÉRESSÉS A LA COLONISATION DE LA VALLÉE DE L'OTTAWA.

COMTÉS.	POPULATION (1891).
Pontiac	22,084
Ottawa	63,560
Argenteuil	15,158
Deux-Montagnes	15,027
Terrebonne	23,128
Laval	9,436
Jacques-Cartier	13,882
Hochelaga	80,998
Montréal	182,695
Montcalm	12,131
L'Assomption	13,674
Vaudreuil	10,792
Soulanges	9,608
Beauharnois	16,662
Napierville	10,101
Saint-Jean	12,282
Iberville	11,893
Chambly	11,704
Verchères	12 257
Laprairie	10,900
Saint-Hyacinthe	21.433
Richelieu	21,354
Rouville	16,012
Joliette	22,921
Berthier	19,836
Total	659,528

Où peut se déverser cette population ? Où va-t elle s'établir aujourd'hui ? nous parlons de ceux qui veulent rester au pays et se fixer sur des terres, à côté de leurs compatriotes. Elle va au Nord, et de fait, il n'est pas un seul des comtés que nous venons d'énumérer qui

n'ait envoyé là-bas son contingent plus ou moins considérable de courageux colons.

La vallée de l'Ottawa est donc naturellement désignée comme le réceptacle, le domaine, le *back country*, réservé à une population actuelle de près de 700,000 âmes, soit de la moitié de la population de notre province.

Nous considérons comme vains ou à peu près infructueux, eu égard à l'énormité des sacrifices que l'on s'impose, les efforts faits à différentes reprises pour ouvrir à la colonisation des contrées perdues dans les profondeurs de la forêt, loin de tout centre d'affaires et de population de quelque importance, qui puisse fournir jour par jour des hommes et des secours pécuniaires aux jeunes colonies.

Or, sous ce rapport, où va-t-on trouver, dans la province, dans le Dominion même, une région à coloniser qui soit plus à proximité des grands centres, populeux, prospères, entièrement développés et ressentant chaque jour la nécessité de diriger vers les nouveaux établissements le trop plein de leur population ?

Aussi le mouvement vers le Nord, loin de diminuer, comme certains élans passagers fort en vogue à périodes déterminées, augmente-t-il continuellement et trouve-t-il chaque jour un aliment plus considérable et plus empressé de s'emparer de nouvelles terres. Et n'étaient-ce les difficultés des communications pour tout le monde et l'*impossibilité absolue* pour la classe pauvre et travailleuse, pour les gens de peine, de se rendre si loin, sans ressources, alors que le coût des transports s'élève à une somme exorbitante, nous verrions avant une dizaine d'années, tous ces cantons se couvrir d'habitations, à l'instar des cantons de l'Est et former autant de

jeunes paroisses aussi pittoresques que florissantes et animées.

Ce ne sont pas les colons qui manquent au pays, au gouvernement soucieux d'établir nos territoires inhabités, ce sont les voies de communications, je ne dirai pas *faciles*, on ne parle pas de cela, (les beaux chemins sont un luxe à peu près inouï en colonisation, de ce côté-ci au moins du pays), mais je dirai *possibles :* ce sont les chemins qui manquent aux colons.

Ce fait est grave et déplorable : nous le livrons à la méditation de nos hommes publics et aux organes de notre grande presse appelée à former l'opinion dans le sens le plus favorable au développement de la province. Nous prions les uns comme les autres d'y songer sérieusement, s'ils veulent penser à autre chose qu'au vain travail de partisannerie outrée et aux stériles efforts qu'engendrent nos divisions intestines au dépens des labeurs pratiques qui font seuls marcher et grandir les pays.

ETENDUE ET VALEUR DU TERRITOIRE.

I.

AGRICULTURE.—MINES ET FORÊTS.

Les deux autres conditions essentielles de succès sont l'étendue du territoire à coloniser et la qualité supérieure des terrains à cultiver.

Ici nous laisserons parler tout ce que nous avons pu recueillir d'autorités compétentes et incontestables. Sera-ce suffisant pour dissiper des préjugés amassés durant un demi siècle par l'intérêt sordide et égoïste

des uns, par l'indifférence et l'apathie inexplicables des autres ?

Nous l'espérons, sans trop nous en flatter.

Outre les témoignages que nous apportons dans la première partie de ce travail tant en faveur du sol que du climat de la vallée de l'Ottawa, nous citerons l'opinion de personnes absolument désintéressées qui ont vu de leurs yeux ou qui ont puisé aux sources les plus éclairées et les moins capables de tromper.

Nous consulterons surtout la brochure de M. J. C. Langelier, intitulée " Le Nord " " ou esquisse sur la " partie de la Province de Québec située au nord du " fleuve Saint-Laurent entre l'Outaouais et le Labrador." C'est une étude consciencieuse, libre de tout préjugé comme de toute exagération et préparée avec une connaissance géographique et climatérique qu'il sera difficile de trouver en défaut. Voici comment l'auteur décrit le caractère général de la contrée qui est située au nord du Saint-Laurent et de l'Ottawa, et toute cette description est par la suite appuyée, dans chacune de ses parties essentielles, sur les témoignages les plus irrécusables des géologues, des explorateurs et arpenteurs officiels :

" Cette région est comparativement inconnue et l'on n'a que des idées fausses ou très incomplètes sur la nature du sol qu'elle renferme et sur son adaptabilité à la culture, notamment en ce qui regarde l'immense vallée située entre la chaîne des Laurentides et la *hauteur des terres*, qui forme la ligne de partage entre le bassin du Saint-Laurent et celui de la Baie d'Hudson. DIRE QUE LA PLUS BELLE PARTIE DE LA PROVINCE, AU MOINS AU POINT DE VUE AGRICOLE, EST COMPRISE DANS CETTE GRANDE VALLÉE, CE SERAIT PRESQUE S'EXPOSER A FAIRE RIRE DE SOI, ET POURTANT CE SERAIT DIRE LA VÉRITÉ."

Après avoir démontré que les plus hautes élévations ne dépassent pas 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et que la montagne Tremblante, le pic le plus élevé de toute la vallée l'Ottawa, n'a que 2060 pieds d'altitude ; que les hauteurs environnantes ont de 1000 à 1200 pieds et que le reste ne mérite pas le nom de montagnes mais de collines et de monticules ne dépassant guère 300 pieds, M. Langelier fait le calcul des terrains qui ne sont pas établis dans cet immense Nord, qui, dit-il :

" Renferme 42.52 pour cent de la population et 82.95 pour cent de la superficie de *toutes les terres*."

" Des 99,501,009 acres de terrain compris dans la région que nous étudions, seulement 3,932.846 acres, ou 3.95 pour cent, étaient occupés ou possédés en 1871, en sorte qu'il restait en disponibilité et à occuper 95,578,163 acres, ou 95 55 pour cent. Ces 95,578,163 forment une superficie de 149,345 milles carrés, c'est-à-dire une étendue à peu près égale à la superficie collective de l'Ecosse et de la Norwège, qui renferment ensemble une étendue de 155,085 milles carrés et sont habités par une population de 5,120,000 âmes. Et le territoire que nous étudions, même en y comprenant les montagnes et la contrée située au nord-est du Saguenay, est tout aussi habitable, aussi susceptible de culture que celui de l'Ecosse et de la Norwège, qui appartiennent à la même époque géologique et sont situées dans la même latitude que la contrée qui s'étend dans notre province au nord du Saint-Laurent, entre l'Outaouais et l'Anse-au-Sablon."

Il conclut cette description générale sur le nord du Saint-Laurent par les paroles suivantes :

" Tel est le pays, car c'en est un, et un grand, qu'il nous reste encore à livrer à l'œuvre de la colonisation au nord du fleuve et en dehors des établissements actuels. D'après le recensement de 1871, l'étendue moyenne occupée par chaque personne de la population rurale était d'environ douze acres. En supposant que les 45 912,342 acres qui restent à livrer à la colonisation seraient occupés dans la même proportion, quant à l'étendue de chaque exploitation indivi-

duelle, la région que nous étudions pourrait encore supporter une *population rurale* de 3,826 018 personnes ! Avec la population rurale qu'accuse le recensement de 1871, 331,301 personnes, cela fait une population totale de 4,157,319 âmes, non comprise la population des villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal, qui était de 175,388 habitants en 1871.

En présence de ces faits, n'avons-nous pas raison de proclamer que le Nord mérite la plus favorable considération du gouvernement et de tous les hommes qui s'intéressent sérieusement à l'avenir de notre province ? "

II.

Arrivant à la vallée de l'Ottawa, M. Langelier dit que cette région peut être divisée en trois zones : la zone septentrionale, la zone centrale ou des lacs et la zone méridionale, qui renferment toutes ensemble les circonscriptions suivantes :

Comtés.	Superficie.	
Pontiac	20,798,27	milles
Ottawa	5,706,59	"
Argenteuil	932,03	"
Deux-Montagnes	258,14	"
Terrebonne	544,22	"
Laval	84,69	"
Montcalm	4,027,59	"
L'Assomption	248,00	"
Joliette	2,669,00	"
Parties de Berthier, Maskinongé et St-Maurice	4,675,00	"
	39,948,53	"

" Nous comprenons dans cette étendue la partie nord-ouest des comtés de Berthier, Maskinongé et de Saint-Maurice située entre la *ligne d'exploration* tirée depuis le lac Kiamika jusqu'à l'embouchure de la rivière Flamand, dans le Saint-Maurice et la frontière nord-ouest de la province. Cette aire renferme tout le territoire

dont les eaux s'écoulent dans la rivière des Outaouais, qui la limite à l'est et au sud, à partir de la tête du lac Témiscamingue."

Quant au climat, voici des données absolument certaines qui démontrent victorieusement que loin d'être inhospitalier il est tout à fait favorable à la culture des céréales, des légumes et des arbres fruitiers.

" Des observations faites avec soin durant l'année 1845-46 au lac Témiscamingue par le facteur de la compagnie de la baie d'Hudson, au lever du soleil, le midi et au coucher du soleil, donnent le tableau suivant de la température moyenne de cette localité ;

Janvier	9 ° 23	Juillet	67 ° 28
Février	18 ° 44	Août	65 ° 58
Mars	24 ° 41	Septembre	53 ° 39
Avril	39 ° 04	Octobre	40 ° 83
Mai	49 ° 35	Novembre	25 ° 97
Juin	62 ° 75	Décembre	17 ° 68

Moyenne pour l'année ..... 38 ° 58
Moyenne pour les trois mois d'hiver ..... 15 ° 02
Moyenne pour les trois mois de printemps ..... 38 ° 58
Moyenne pour les trois mois d'été ..... 65 ° 25
Moyenne pour les trois mois d'automne ..... 40 ° 07

Ces chiffres assurent une température moyenne qui diffère peu de celle de Québec et de Montréal, ainsi que l'atteste le tableau suivant :

	Témiscamingue 1845-46	Québec 1870-71	Montréal 1870-71
Moyenne de l'année	38 ° 58	10 ° 3	45 ° 8
Moyenne de l'hiver	15 ° 02	14 ° 0	17 ° 6
Moyenne du printemps	37 ° 58	38 ° 8	45 ° 5
Moyenne de l'été	65 ° 25	63 ° 5	69 ° 2
Moyenne de l'automne	40 ° 07	44 ° 9	51 ° 0

" M. Symmes, explorateur du gouvernement, dit : L'on récolte

" avec succès les légumes au grand lac Victoria, ainsi qu'au poste
" de la compagnie de la Baie d'Hudson près du lac Abbitibi."

Ce témoignage est confirmé par M. l'abbé Proulx, dans le récit de son voyage à notre extrême-nord, en compagnie de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, en 1881, et de Mgr Lorrain en 1887. Or, il faut remarquer que le lac Abbitibi se trouve entre le 49ème et 48ème degré de latitude tandis que la région qu'il s'agit de coloniser est entre le 47ème et le 46ème degré et même plus au sud.

Qu'on écoute bien ce qu'écrit, à la date du 9 juin dernier, cet observateur judicieux.

M. Proulx se trouvait alors au Grand Lac, c'est-à-dire plus près du 48ème degré que du 47ème degré de latitude, soit au moins 45 lieues plus au *franc nord* que ne sont situés les établissements en voie de colonisation du curé Labelle sur la Rouge et la Lièvre.

" Avant de quitter les rives de l'Ottawa, dit-il, je me demande : seront-elles un jour peuplées par une population qui tirera sa vie des produits du sol ? les champs de blé remplaceront-ils la forêt ? les bateaux à vapeur sillonneront-ils ces beaux lacs, au lieu des canots d'écorce ? Le sifflet de la locomotive se fera-t-il entendre à travers ces plaines sans montagnes ? Des villes naîtront-elles là où on ne voit aujourd'hui que des rassemblements passagers de wigwams ? Et pourquoi pas ?

Le sol est excellent. Sans doute il y a des endroits rocheux, d'autres sablonneux, d'autres marécageux. Nommez-moi au monde le pays de Cocagne où la charrue peut mordre dans chaque pouce de terre ? Au dire de ceux qui habitent ce pays depuis longtemps, les terrains propres à l'agriculture ne manquent pas ; ils comprendraient les deux tiers du territoire. La Bretagne, qui fait vivre six millions d'habitants, serait heureuse qu'on en pût dire autant de ses cinq départements. Pour nous rendre au lac Barrière, sur un espace de vingt lieues de chemin, nous avons traversé six portages. L'un

était de rochers granitiques, un autre de sable stérile ; les quatre autres de terre jaune et de terre grise, très friable, riche, sans roche aucune ; et l'on sait que les grèves le long des rapides sont généralement pierreuses. Cette proportion entre les terrains rebelles à la culture et ceux qui y sont propres, par toute la contrée, nous a paru être celle que nous offraient les portages, deux à six, un à trois. Le foin à feuille large et noire a la meilleure mine ; l'avoine est haute de trois pouces : l'année dernière, M. Edwardson, de six minots de patates en a recueilli cent cinquante ; en supposant qu'une telle récolte soit une exception, il faut avouer que bon nombre de nos cultivateurs se contenteraient à moins. Navets, carottes, choux, tout est aussi avancé que dans nos paroisses. Depuis le vingt mai que nous sommes entrés dans ce pays nous n'avons pas rencontré une seule gelée, comme il en arrive quelque fois tard au printemps : et en fait de chaleur, le soleil de par ici n'en cède pas au soleil de par chez nous. Je ne crois pas que ce climat soit beaucoup en arrière de celui de Montréal. Pour conclure, je suis d'avis que la colonisation s'avancera, petit à petit, de ce côté, et que dans cent ans (et qu'est-ce qu'un siècle dans la vie d'un peuple ?) la race canadienne aura étendu ses rameaux jusque dans cette partie éloignée de ces domaines.

Le Nord, voilà le champ ouvert à l'activité et au développement des Canadiens-Français. Eux seuls aimeront à y vivre. Les populations étrangères, que l'immigration transatlantique vomit tous les ans par milliers sur nos bords, préfèreront toujours se diriger vers les prairies de l'Ouest, où les premiers travaux de défrichement sont moins pénibles. La vigueur de nos colons ne recule pas devant les arbres de la forêt, le climat leur est salutaire, et leur tempérament est fait à la rigueur de nos hivers. Sachons profiter du mouvement colonisateur qui agite le pays ; que le gouvernement ouvre de bonnes voies de communication, même qu'il ne craigne pas de pousser des lignes de chemins de fer dans les régions de l'intérieur, et avant longtemps, le surplus de notre population aura remonté le cours de toutes les rivières, échelonnant des établissements continus sur les rives du Saint-Maurice, de la Rouge, de la Lièvre et de la Gatineau. Bientôt des colons courageux, après avoir pénétré la chaîne des Laurentides, parviendront aux larges plaines qui s'étendent le long de la hauteur des terres, et déroule-

ront une succession non interrompue de paroisses, depuis la vallée du lac Saint-Jean jusqu'aux rivages lointains du lac Témiscamingue.

Dans ce temps-là, comme le disait, il y a près de quarante ans, un conférencier prophétique, la patrie canadienne, restreinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le nord, embrassant des espaces plus vastes que ceux qu'elle occupe aujourd'hui. Le nord sera le domaine, la forteresse de notre nationalité. Quelle puissance au monde pourrait anéantir ce peuple homogène, jeune et plein de sève, défendu par cette position isolée, à l'extrémité d'un continent, position inexpugnable qui fait ressembler le Canada français à une île, bordée de toutes parts par d'énormes banquises, redoutées de l'ennemi ?"

Et dire qu'il se trouvera des gens capables de pousser l'absurde assez loin pour prétendre que le climat de nos nouvelles colonies n'est pas tolérable, quand une région située à quarante lieues plus au nord possède et le climat et le sol qu'il faut pour se prêter à une active et florissante exploitation agricole !

Voilà pour la zone septentrionale de l'Ottawa jusqu'à la hauteur des terres.

Eh bien ! si cette région peut être si favorablement colonisée, que faut-il penser de celle qui est située plus au sud et qui forme la région centrale ou dite des lacs, dont nous nous occuperons un instant ?

III

On peut affirmer, d'après M. Langelier, que la contrée située immédiatement au sud du 47° 45 de latitude pourrait " être colonisée avec succès et faire vivre une " nombreuse population agricole si elle était reliée par " un chemin de fer aux grands centres de commerce les " plus rapprochés."

Et plus loin : " l'on peut dire sans crainte d'être dé- " menti par l'expérience que des 15,000 milles ou

" 9,600,000 acres de terrain compris dans cette zone, " au moins 10,000 milles ou 6,400,000 acres seront " établis et cultivés lorsque les terres situées plus au " sud auront été toutes livrées à la colonisation."

IV

Nous voici arrivés à la région méridionale qui est précisément celle qui est l'objet de la présente étude et qu'il s'agit de faire connaître avec soin et de livrer, en grande partie, à la colonisation.

" La zone dans laquelle se trouvent ces terres, continue M. Langelier, est bien mieux connue que les deux régions que nous venons d'examiner. Elle comprend toutes les parties habitées et soigneusement explorées de la vallée de l'Outaouais, entre le cours de cette rivière, à partir de la décharge du lac Beauchêne, et la limite orientale de ce grand bassin, le long de la rivière de l'Assomption, et au delà jusqu'au lac Sapin, dans le comté de Berthier. La superficie comprise dans ces limites mesure à peu près 16,000 milles ou 10,240,000 acres carrés. De toute cette étendue, le recensement de 1871 constate qu'à cette époque 2,109,134 acres étaient occupés et 1,041,234 acres améliorés, en sorte qu'il restait 8,130,866 acres à occuper et 9 198,266 acres à améliorer, ou à livrer à la culture. Comme l'étendue moyenne occupée par chaque personne de la population de cette région était de treize acres, les 8,130,866 acres qu'il restait à occuper forment une aire suffisante pour établir encore 625,451 personnes dans cette région. Et ce chiffre n'est pas au dessus de la réalité."

" Observons de suite que dans les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa, les terrains qui avoisinent la rivière sont loin d'être aussi avantageux sous le rapport du sol que ceux qui se trouvent plus loin, dans l'intérieur, c'est-à-dire qu'ils sont plus accidentés, plus montueux, plus rocheux et moins fertiles que les terrains situés en arrière et plus au nord. Cela s'explique facilement. C'est dans cette région que la principale chaîne des Laurentides est traversée ou plutôt coupée par la rivière des Outaouais, et par conséquent les terrains les plus rapprochés des bords de cette rivière appartiennent

au système laurentien et en ont tous les caractères, tandis que la région située plus au nord n'est pas atteinte par ces montagnes et offre naturellement un sol plus plan et plus fertile."

" Tous les explorateurs qui ont parcouru cette région située plus au nord s'accordent à dire qu'elle constitue sous tous les rapports une des plus belles contrées agricoles de la Province. Elle est accidentée par des collines de peu d'élévation, d'un sol léger mais fertile, et séparées les unes des autres par des vallées où l'on trouve beaucoup de terrain d'alluvion, de la glaise, parfois sablonneuse, de la terre franche et de la terre jaune de la plus grande richesse. Souvent ces terres sont recouvertes de débris végétaux, de terroirs qui forment un sol des plus propices aux exploitations agricoles. Aussi les colons recherchent de préférence les terres de cette espèce surtout dans les vallées des rivières Gatineau et du Lièvre, où il y a des établissements considérables à plus de soixante milles dans l'intérieur. L'excellente qualité du sol compense amplement l'éloignement des grands centres et la difficulté des communications."

Après avoir cité les rapports de différents arpenteurs sur quelques cantons de cette contrée, M. Langelier ajoute :

" Ces citations sont longues et nombreuses ; mais nous les multiplions à dessein, pour établir d'une manière incontestable que la région située immédiatement au nord de la partie actuellement habitée de la rive gauche de l'Outaouais possède en général un sol de première qualité et couvert de forêts dont les bois attestent la douceur et l'excellence du climat dont jouit ce pays au point de vue agricole. Comme partout ailleurs, il se rencontre dans cette région quelques accidents de terrain, des parties un peu rocheuses, des collines et des terrains bas ; mais, en général, c'est un beau pays agricole, aussi avantageux sous ce rapport que les plus belles parties des cantons de l'Est, et la preuve que cette région offre des avantages incontestables à la colonisation, c'est que presque partout les colons s'empressent de prendre des terres dès que le gouvernement fait ouvrir des chemins pour y donner accès. Enfin, il y a suffisamment d'espace et de bons terrains dans cette région pour former une *centaine de belles paroisses*, le long de la ligne que nous

avons indiquée en commençant l'étude de cette riche et fertile contrée."

"Examinons maintenant la région qui s'étend plus au nord, jusqu'à la limite méridionale de la zone des lacs que nous avons étudiée en deuxième lieu, limite qui s'étend depuis l'embouchure de la décharge du lac Beauchêne, jusqu'au lac Sapin.

"Cette région n'a été bien explorée que dans sa partie centrale, c'est-à-dire dans les limites du comté d'Ottawa ; mais s'il faut en juger par les résultats de cette exploration partielle, on peut dire sans crainte qu'elle constitue une des plus belles parties de l'Outaouais. Si on retranche, à l'extrémité nord-est, l'espace occupé par les hauteurs où la rivière Rouge et ses affluents du nord-est ont leurs sources, le reste de cette région peut être représenté en général comme un bon pays agricole et susceptible d'une exploitation facile et lucrative. L'étendue traversée par la rivière Rouge est moins bonne, mais possède néanmoins des avantages incontestables, ainsi que le constatent MM. L. Russell et H. Leber, dans leur rapport sur l'exploration de la contrée. Voici ce qu'ils disent en terminant :

"Si les terrains sont propres à la colonisation, on ne doit cependant pas comprendre que je veuille les comparer aux terres si unies et si fertiles qui bordent le Saint-Laurent, dans la province de Québec ou dans Ontario. Cependant, les connaissances, que j'ai acquises par une longue suite d'années passées à explorer ces cantons dans toutes les directions, me justifient de dire que cette partie du pays renferme les meilleures terres de la Couronne qui soient offertes à la colonisation sur le côté nord de l'Outaouais, au-dessus de Grenville."

On admettra que cette description est loin d'indiquer un pays stérile. Pourtant, la contrée ainsi décrite par MM. Russell et Leber est la partie la moins avantageuse de la région que nous étudions.

La vallée de la rivière du Lièvre, plus à l'ouest, renferme de bien plus beaux terrains, s'il faut en juger par les rapports des explorateurs qui l'ont parcourue. M. John Bignell, homme des plus compétents, en parle dans les termes suivants :

"Depuis *Cheval Blanc* jusqu'aux Fourches (de la rivière du Lièvre), le terrain, dans le voisinage de la rivière, est plan et le sol généralement bon ; on rencontre plusieurs terres là où le grain et le

fourrage sont récoltés pour alimenter les *chantiers*. Les bords de la rivière sont bas et le courant assez fort, brisé çà et là par des rapides. Les bois sont l'épinette, le pin, le sapin, le merisier, l'orme, le cèdre et le frêne."

Ces essences, notamment l'orme, indiquent un excellent sol et leur existence simultanée atteste que dans cette région la vallée de la rivière du Lièvre offre à la colonisation un champ d'opérations très avantageux.

La vallée de la rivière Gatineau, plus au couchant, est encore plus riche. Les cantons Aumond, Kensington, Maniwaki, Egan et Lytton renferment des terrains de première qualité sous tous les rapports et sont déjà en partie établis, bien qu'ils soient éloignés et situés à plus de soixante et quinze milles au nord de la ville d'Ottawa.

"A ces renseignements nous pouvons ajouter ceux que nous fournit le recensement de 1871 sur les produits agricoles des cantons Bouchette, Cameron et Kensington, qui se trouvent dans la région qui nous occupe en ce moment. Nous condensons ces renseignements dans le tableau suivant :

	Bouchette.	Cameron.	Kensington.
Acres en culture	2,117	1,493	3,314
Blé récolté, minots	887	502	2,220
Orge	318	112	317
Avoine	6,557	5,284	23,511
Seigle	232	28	45
Pois	947	969	1,647
Fèves	8	7	36
Sarrasin	102	54	221
Maïs	58	3	104
Pommes de terre	9,260	4,441	16,138
Navets	3,635	300	2,652
Racines	856	.....	211
Tonneaux de foin	565	416	1,183

C'est-à-dire que dans ces trois cantons, les 4,543 acres de terrain, ensemencés en grains et plantes racineuses, ont produit 81,671 minots de grains et racines, ou une moyenne d'environ 18 minots à l'acre, et que les 2,381 acres cultivés en foin ont produit 2,164 tonneaux de foin, ou un peu moins d'un tonneau à l'acre. C'est plus

que n'accuse le recensement pour certaines parties de la vallée du Richelieu, qui passe pour être la contrée la plus fertile et la mieux cultivée de toute la province. Cela prouve beaucoup en faveur de la vallée intérieure de l'Outaouais et montre clairement que cette vallée offre à la colonisation et au défrichement un des champs les plus vastes et les plus avantageux.

Nous n'avons pas de données bien précises sur la nature des terrains situés dans le comté de Pontiac et dans la même zone que celle que nous étudions ; mais, comme ils appartiennent aux mêmes formations génologiques et sont couverts des mêmes bois, nous devons naturellement en conclure qu'ils sont d'aussi bonne qualité, sans compter que le climat est plus doux et plus favorable aux opérations agricoles. Le blé-d'inde, qui ne mûrit que très difficilement dans les environs de Québec et ne mûrit pas du tout plus loin, atteint sa maturité complète dans toute la partie du comté de Pontiac que nous étudions, même dans la vallée du cours supérieur de la rivière Noire. D'ailleurs, on sait que le climat s'améliore sensiblement à mesure qu'on avance vers l'ouest, et celui de la partie inférieure du comté de Pontiac bénéficie de cette loi de la nature. Le sol est bon, le climat est bon aussi, et ce qui manque à cette région lointaine pour attirer la colonisation et développer ses immenses ressources, ce sont les moyens de communication rapide, régulière et peu dispendieuse. Qu'on construise un chemin de fer pour relier ce pays éloigné aux grands centres du commerce et il se couvrira d'établissements prospères et florissants.

Enfin conclut M. Langelier :

" Il ne nous reste plus qu'à résumer tout ce que nous venons de dire sur cette immense *région de l'Outaouais*. En analysant les faits et les renseignements que nous avons puisés aux meilleures sources, nous trouvons :

" 1o Que dans la province de Québec, le territoire formé par le bassin de l'Outaouais renferme une étendue de 39,948.53 milles ou 25,567,060 acres carrés ;

" 2o De ces 25,567,060 acres de terrain, 2,109,134 acres étaient occupés et 1,041,234 acres étaient améliorés ou en état de culture en 1871, en sorte qu'à cette époque il restait encore 23,457,926 acres à occuper et 24,525,826 acres à mettre en culture ;

" 30 Aux différents points de vue des facilités d'accès, de la qualité du sol et du climat, ce territoire se divise naturellement en trois zones distinctes : la *zone septentrionale*, la *zone des lacs* ou *zone centrale* et la *zone méridionale*.

" 40 La zone septentrionale, comprise entre la limite occidentale de la province, au nord du lac Témiscamingue, la hauteur des terres," une ligne tirée du nord au sud jusqu'au lac Eshwaham, et au sud une autre ligne tirée de ce dernier point à la décharge du lac Des-Quinze, renferme une aire de 8 948 milles, ou 5,727,060 acres carrés. A raison de son éloignement, de la qualité inférieure de son sol en beaucoup d'endroits, et de son climat un peu froid et humide, de l'absence à peu près complète des bois de commerce, cette zone n'est pas susceptible d'établissement dans toute son étendue et n'offre qu'environ un million d'acres de terrain susceptible de colonisation, c'est-à-dire de quoi établir une population d'environ 20,000 âmes qui devra surtout compter sur les pâturages et l'élevage du bétail pour pourvoir à sa subsistance ;

" 50 La zone des lacs, située immédiatement au sud de la précédente et bornée au midi par une ligne tirée du confluent de la décharge du lac Beauchêne, dans l'Outaouais, au lac Sapin, dans le comté de Berthier, puis à l'est et au nord-est par une ligne partant du lac Sapin, passant par le lac Menjobagoos et se prolongeant vers le nord-ouest jusqu'à la hautenr des terres, à mi-distance entre les sources de la rivière Gatineau et celles du Saint-Maurice, renferme une aire de 15,000 milles, ou 9,900,000 acres carrés, dont les deux tiers, ou 6,400,000 acres, peuvent être établis et cultivés avec succès. Cette zone renferme tous les plus grands lacs du bassin de l'Outaouais et est traversée du nord au sud par tous les grands affluents de eette rivière. C'est là en grande partie que s'alimente le commerce de l'industrie forestière, qui offre tant d'avantages aux colons. Le climat de cette zone est assez chaud pour faire mûrir tous les grains qui sont cultivés dans la vallée du Saint-Laurent. Les meilleurs terrains se trouvent, au centre, dans la vallée de la rivière Gatineau, et les plus mauvais au nord-est. La qualité du sol varie ; mais il est généralement bon, un peu sablonneux, rocheux en beaucoup d'endroits, et la surface du terrain est accidentée, formée par des collines qui alternent avec des bas-fonds qui seront cultivables, lorsqu'ils seront égouttés. Les

6,400,000 acres de terre arable que renferme cette zone peuvent supporter une population de 200,000 âmes, et les *chantiers* qui s'y feront pendant longtemps constituent une grande source de richesse pour les colons: car les forêts de pins, d'épinettes et certains autres bois d'exportation qui se trouvent dans cette région sont presque inépuisables ;

" 6o La zone méridionale,—située plus au sud et formant la partie supérieure du bassin de l'Outaouais,—a une superficie de 16,000 milles, ou 10,240,000 acres carrés, dont 2,109,134 acres étaient occupés et 1,041,234 acres étaient en culture en 1871, ce qui laissait 8,130,866 acres à occuper et 9,198,766 acres à livrer à la culture. Cette zone, notamment dans le centre, c'est-à-dire dans toute l'étendue du comté d'Ottawa, possède un sol de qualité supérieure et jouit d'un climat favorable aux opérations agricoles. Elle est bien égouttée par un grand nombre de lacs et de rivières, plus rapprochée que les autres zones des grands centres de commerce, renferme des terrains comparativement plans, principalement dans l'intérieur, et renferme des mines de fer et de phosphate de chaux d'une grande richese. Les terrains les plus rocheux, les plus accidentés et les moins fertiles se rencontrent dans les parties déjà habitées, immédiatement en arrière des seigneuries et des anciens établissements, depuis Grenville jusqu'en arrière de Hull. Les 8,130,866 acres qui restaient à occuper dans cette zone en 1871 peuvent faire vivre dans l'aisance et le confort une population d'au moins 325,000 âmes, en supposant une moyenne de vingt-six acres, par personne au lieu de treize acres, chiffre qui représente l'étendue occupée par chaque colon dans les établissements actuels ;

" 7o En résumant tous ces chiffres, on constate que le bassin de l'Outaouais renferme encore, en sus de celles qui sont déjà occupées et exploitées par l'industrie agricole, 15,530,866 acres de terres susceptibles de culture avantageuse et capable de nourrir une population de 545,000 âmes.

" Tel est l'avenir réservé à la colonisation dans le bassin de l'Outaouais, qui est déjà une des parties les plus populeuses, les plus riches et les plus florissantes de la province, et qui le sera bien davantage quand l'œuvre féconde et patriotique de la colonisation aura transformé ces solitudes en un riche pays agricole."

V

A tous ces témoignages déjà peut-être trop longuement cités nous pouvons ajouter ceux de MM. Beaubien et Benoit, sur le territoire de la Rouge et de la Lièvre, du Rév. P. Gendreau, président de la société de colonisation d'Ottawa, et du P. Paradis sur celui du Témiscamingue, qui ne font que confirmer les notions générales que nous venons de développer et qui prouvent au delà de tout doute que la région méridionale de la vallée de l'Ottawa possède encore une étendue immense de terres fertiles et bien boisées, essentiellement propres à la culture, favorisée autant par son climat sain et tempéré que par ses ressources naturelles pour le commerce, l'industrie et surtout l'agriculture.

Voici, par exemple, ce que dit M. B. Benoit sur le bassin de la Lièvre :

" La qualité du sol est très variable. Le long des rivières, sur une profondeur qui varie d'un arpent à une dizaine d'arpents et peut-être davantage, c'est de la glaise bleue sur la rivière Kiamika et de la glaise mêlée de sable sur la Lièvre. Sur les hauteurs, de la terre jaune et de la terre noire, de la terre de montagne. Les abords des rivières sont inondés quelquefois le printemps, mais l'eau se retire assez vite, excepté dans quelques marécages, pour le pacage et les prairies. Lors de mon premier voyage je suis arrivé à la Ferme Rouge au commencement de juin, et les bœufs de chantier de M. McLaren étaient à l'herbe depuis quelque temps dans d'immenses pâturages, dans le bois où jamais un coup de hache n'a été donné. Chaque colon peut, en général, avoir l'extrémité de son lot sur les rivières, en terre de même nature.

" Le long des rivières, on ne voit que l'aune, l'orme, le frêne, le noyer tendre et quelquefois la plaine. Dès que le sol s'élève, outre les bois ci-dessus qui diminuent en nombre, on trouve un peu d'épinette, le merisier et surtout le sapin.

"Je vous avoue que la vue du sapin m'a causé une certaine

appréhension relativement à la valeur du sol. Cependant il n'indique ici que de la terre glaiseuse. Il faut se rappeler que la région du lac Saint-Jean est couverte de sapins et cependant ces sapins abritent une terre grise, de deux ou trois pieds de profondeur, préférable même au sol si vanté de Manitoba."

Ce que nous avons dit de la Gatineau est suffisant pour faire voir que c'est sur le cours supérieur de cette magnifique et grandiose rivière que sont les plus beaux cantons du Nord. L'arpenteur McArthur dit :

"Dans aucune autre partie de la région de l'Outaouais il y a une étendue de terre réellement bonne et fertile aussi grande que celle qui se trouve dans les cantons Maniwaki, Egan, Aumond, Sicotte et Lytton."

Un mot sur la région du Témiscamingue, emprunté au Rév. P. Paradis, qui a visité minutieusement ce pays :

"Sol d'une richesse sans égale dans toute la vallée de l'Ottawa. "Terre grise, noire et jaune ; pas une seule pierre sur des étendues "de vingt à trente milles carrés. Des étendues semblables ne sont "que des prairies dénuées de bois et faciles à égoutter, ou bien "encore de vastes brûlés où les arbres sont déracinés et jetés à la "renverse ; chose remarquable, en très peu d'endroits la terre parait "avoir souffert des ardeurs de l'incendie ; l'humus y est parfaite-"ment intact et d'une profondeur dépassant partout six à huit "pouces ; cette riche couche de terre noire repose toujours sur une "terre grise profonde très friable et douée elle-même d'une grande "fertilité . . . . . Le fait est que la terre y est de première qualité, "arrosée, ça et là, par de jolis petits ruisseaux, et exposée en pente "douce au soleil du midi."

Et M. L. O. Armstrong, agent de la Compagnie du Pacifique qui a visité souvent le Nord-Ouest, n'est pas moins positif à faire l'éloge de cette contrée : "Je n'ai "rien vu, disait-il, au Nord-Ouest de plus beau que ce "sol, c'est une terre à blé et à pois des plus belles."

Au tour maintenant du Père Gendreau qui est l'âme de la colonisation du lac Témiscamingue. Voici ce qu'il écrivait le 17 juillet 1885 : —

" Il n'y a donc plus rien qui s'oppose au succès de notre société de colonisation. Nous avons : 1o un sol très fertile et comparable aux prairies du Nord-Ouest ; 2o terre facile à défricher. M. Larouche, de Chicoutimi, arrivé à Témiscamingue le 4 juin dernier, a eu le temps de défricher, sans laisser une souche, 6 acres de terre et ensemencer 10 minots de grains ; 3o climat favorable. Nous ne remarquons pas de différence notable entre Ottawa et Témiscamingue. Le 6 juillet, nous avions des bleuets mûrs et des patates nouvelles bonnes à manger ; 4o communication facile et économique ; 5o marché excellent pour la vente de nos produits. Les nombreux chantiers de bois, qui se font à quelques milles en arrière, offrent au colon un excellent marché pour ses produits et un travail rémunérateur pendant la saison de l'hiver."

Et le douze août 1887 il nous écrivait à nous-même :

" Avec plaisir je vous donnerai toute information concernant Témiscamingue dans l'espérance que votre brochure fera connaître ce pays si plein d'avenir. Dans toute la Province de Québec, je ne crois pas qu'il y ait de place plus avantageuse pour la colonisation que le Témiscamingue, à cause de la qualité du sol, de la facilité du défrichement et des moyens faciles de communication."

VI

En voilà assez, croyons-nous, pour fixer tout le monde sur la richesse agricole de la vallée de l'Ottawa. Veut-on savoir ce que valent ses ressources forestières, ce qu'elles procurent annuellement de revenu au trésor de la Province ? En voici un tableau compilé depuis 1875 jusqu'à 1886 :

RECETTES DE LA PROVINCE PROVENANT DU DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE :

Montant total perçu	en 1875	$532,734.87	sur lequel	le Territoire	d'Ottawa fournit	$349,272.70
"	1876	386,774.18	"	"	"	261,939.17
"	1877	391,618.85	"	"	"	254,609.26
"	1878	351,323.16	"	"	"	227,234.44
"	1879	314,880.09	"	"	"	205.755.82
"	1880	342,881.44	"	"	"	238,309.40
"	1881	543,518.76	"	"	"	394,555.60
"	1882	668,596.39	"	"	"	384,084.84
"	1883	684,743.3	"	"	"	516,565.69
"	1884	660,757.13	"	"	"	500,213.71
"	1885	530,115.77	"	"	"	407,134.86
"	1886	528,574.80	"	"	"	397,411.76

Il est facile de voir que le territoire de l'Ottawa a fourni à la Province beaucoup plus que les deux tiers de tous ses revenus provenant du louage de ses terrains forestiers.

VII

Sous le rapport des mines, voyons ce que dit M. Langelier :

Puis, outre ses bonnes terres et ses belles forêts, cette région de l'Outaouais renferme aussi des mines d'une grande richesse. Le fer, le plomb, la plombagine, le marbre, le plâtre et le phosphate de chaux, sans parler de pierre à bâtir, du manganèse et d'autres minérais d'une moindre valeur se trouvent en quantités susceptibles d'une exploitation lucrative dans plusieurs endroits de cette région. Depuis quelques années, on a exploité les mines de fer, de plomb, de plombagine, et les mines de phosphate de chaux sont en voie de devenir l'objet d'opérations très importantes.

Donc, examiné au triple point de vue de la situation topographique, de l'étendue du territoire et de la richesse du sol, pour la culture, les forêts et les mines, le nord de la vallée d'Ottawa constitue une région éminemment

favorisée que nos gouvernants doivent se presser de livrer à la colonisation, s'ils ont vraiment à cœur l'agrandissement de notre jeune province et tiennent à lui procurer les avantages qui résultent de l'établissement des territoires encore inhabités ; avantages si précieux que les peuples les plus avancés les recherchent avec avidité, au prix des plus grands sacrifices d'hommes et d'argent, en traversant les mers et en s'adressant aux régions les plus lointaines et les plus inhospitalières. C'est que la possession et la culture du sol constituent les bases fondamentales des nationalités et que plus ces assises sont larges et développées, plus les nations ont de force, de puissance et de vitalité. Emparons-nous donc au plus tôt du sol de notre immense Nord pour y établir le plus possible de nos compatriotes. C'est là qu'est l'aisance, la fortune, l'avenir, le salut, car c'est là qu'est le territoire immense, riche, le plus à notre portée et qu'aucun changement, qu'aucune révolution politique ne pourra jamais sérieusement nous disputer.

LA MATTAWIN OU LA MANTAVAISIE.

Plusieurs personnes nous ont demandé des détails sur la vallée de la Mattawin, qui traverse le nord des comtés de Joliette, de Berthier et Maskinongé, le centre des comtés de Saint-Maurice et Champlain où elle se jette dans le Saint-Maurice.

Cette région n'est pas connue suffisamment, car elle renferme des terrains d'excellente qualité recouverts des plus précieuses essences de nos forêts.

Nous ne pouvons rien faire de mieux que de citer, sur cette vallée, l'ouvrage aussi agréable qu'instructif de M. l'abbé Th. S. Provost, Ptre, curé de Saint-Jean de

Matha, intitulé : " La Bourse ou la vie, " ou RECUEIL DE RENSEIGNEMENTS UTILES ET D'INFORMATIONS EXACTES SUR LES CANTONS DU NORD ET EN PARTICULIER SUR LE TERRITOIRE DE LA MANTAWA.

Nous remarquerons que M. Provost dit Mantawa tandis que les autres auteurs disent Mattawin, que l'on confond quelquefois avec Mattawan, petite ville située sur la ligne du Pacifique, à l'embouchure de la Mattawan et de l'Ottawa.

Voici donc les notions générales que M. Provost donne sur la vallée de la Mattawin ou Mantavaisie :

Il est assez difficile de dire où sont les morceaux de préférence dans notre grande et belle Mantavaisie. Nous avons mentionné plus haut le plateau de Sources ; un mot maintenant du lac Bourget et de ses environs. A six lieues plus haut que Saint-Michel des-Saints, en remontant la rivière Mantawa, au-dessus du rapide des Trois-Sapins, l'on voit arriver du sud un joli cours d'eau : c'est la décharge du lac Bourget, lequel se trouve à deux lieues en profondeur. Les deux côtés de cette rivière sont en maints endroits couverts d'aulnages à une large distance, et tout ce terrain peut être facilement converti en prairie par le drainage et avec les précautions ordinaires. A deux lieues de l'embouchure de cette petite rivière, on rencontre le lac dont la partie nord-ouest est à peu près circulaire

Une pointe longue de deux milles et large de quelques arpents, un peu rocheuse mais boisée d'une belle forêt, s'avance dans le lac ; cette pointe à elle seule peut former une très belle propriété, le site en serait charmant. Au delà du détroit qu'elle forme avec le rivage opposé, se développe une nappe d'eau longue d'au moins six milles et large d'un mille et demi. De jolies îles, comme autant de fleurs soulevées et fraîches se baignent avec agrément dans ces eaux limpides. Les rives de droite et de gauche sont des collines de médiocre hauteur couvertes tantôt de pur bois franc, tantôt de bois mêlé. Sur la rive gauche du lac, une autre langue de terre s'avance encore assez loin, dans les eaux ; elle est dépouillée de grands arbres et se termine par une magnifique grève de sable.

Je me rappelle qu'en 1864, nous avons choisi cet endroit que l'on aperçoit de toutes parts pour y élever une croix de cèdre sur laquelle nous avons cloué une planchette contenant une inscription relative au but de notre voyage et marquant la date de notre passage en ces lieux. Nous avons alors dressé ce signe de salut dans la profondeur des bois, en mémoire, comme je dis, de notre exploration, et pour nous rappeler aussi la manière dont nos religieux ancêtres prenaient possession des lieux qu'ils découvraient : "*In hoc signo vinces.*" Depuis l'établissement de la colonie, nous n'avons fait que vaincre sous cet invincible étendard. Qui sait si un avenir encore plus assuré n'est pas réservé aux futurs habitants de ces lieux ! Plus tard, dans mon passage de 1869, je célébrai au pied de cette croix même le saint sacrifice de la messe.

On le comprend, la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ sanctifiant ces lieux purs, solitaires et pleins de majesté, remplissait nos âmes de grandes émotions, cet endroit est pour ainsi dire consacré par la religion. Là sera l'église des nouveaux colons. On peut dire que le versant septentrional des Laurentides meurt à la tête du lac Bourget. A l'extrémité opposée, un terrain plan s'enfonce à perte de vue dans l'ouest et vers le nord. J'ai pénétré dans cette plaine de l'ouest jusqu'à la distance d'une journée de marche ; on y trouve généralement du bois-mêlé mais très long ; le sol paraît en être de première qualité, car, chose que l'on remarque assez rarement dans ces régions, l'on y voit beaucoup de terre grise. Un bois d'épinette rouge croît aux environs de la décharge ; le terrain est un peu humide, mais il n'est pas trop bas pour être assaini convenablement. Toute la rive sud de la Mantawa, sur une largeur d'environ deux lieues à partir du lac Bourget jusqu'au plateau des Sources, est une plaine dont le sol est excellent, recouvert d'une belle forêt et bien arrosé.

Il en est ainsi de la rive opposée, avec cette différence que la plaine, de ce côté, n'est pas limitée par une mesquine distance de cinq à six milles, elle s'étend jusqu'aux grandes Laurentides, c'est-à-dire, on l'a vu, à vingt-cinq ou trente lieues de là. Prenons seulement ici, dans le but d'y tailler quelques établissements, une largeur correspondante à celle de l'autre rive, et nous aurons la place de huit belles paroisses. Dans la lisière de bois francs qui monte vers les sources de la rivière du Milieu, on en pourrait installer facilement quatre autres.

Depuis le rapide Brûlé, où comme la vallée des Aulnets, jusqu'au lac Bourget, on compte trente milles de navigation, les bords de la rivière ont de cinq à douze pieds de hauteur; par endroits ils sont couverts de foin, ailleurs ils sont bordés d'aulnes ; de distance en distance la berge s'allonge et forme des points d'un aspect très fertile : il y a place dans ces trente milles pour au moins six paroisses qui se trouveraient ainsi sur les bords même de la Mantawa. Si maintenant nous descendons cette rivière jusqu'au lac des Pins et que nous nous rejetions en profondeur dans la direction de la rivière du Milieu, pour de là revenir à l'ouest joindre la plaine des Aulnets, nous trouverons une circonscription suffisante à l'établissement de quatre grandes paroisses, à part les deux qui sont déjà commencées dans les cantons Brassard et Provost. Poursuivons notre ligne de profondeur vers l'ouest et poussons notre examen jusqu'à la hauteur de la dernière branche de la rivière Rouge, prenant seulement trois lieues de nouvelles limites vers le nord, nous aurons encore la place de six autres paroisses. Il est ici à la connaissance de plusieurs personnes qu'en bas de la ligne du district des Trois-Rivières, sur les deux côtés de la Mantawa, et en remontant de quelques lieues dans la direction du lac Clair, on peut établir avec avantage quatre paroisses. Les environs du lac en permettraient facilement deux. Ainsi, dans à peu près la moitié de la vallée de la Mantawa, l'on pourrait, abstraction faite des terres improductives, placer avec profit, tant sur les bords de la rivière qu'à cinq ou six lieues en profondeur, près d'une quarantaine de paroisses, soit une population de plus de soixante mille âmes ! N'ai-je pas eu raison de le dire : " Quel vaste théâtre de colonisation n'avons-nous pas ici même à nos portes ? "